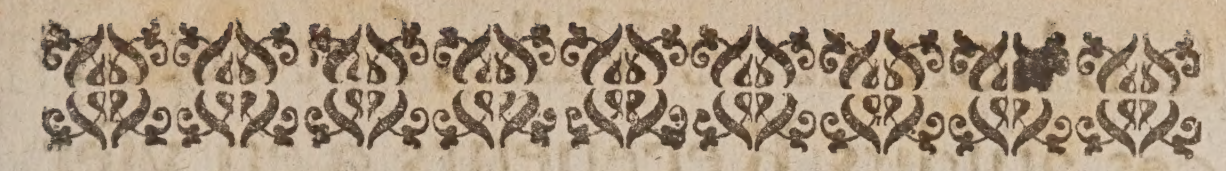
ARREST
DE LA COVR DE PARLEMENT,

Pour le payement des Rentes de l'Hoſtel de Ville de Paris.



A PARIS,
Chez GERVAIS ALLIOT, au Palais, proche la Chappelle S. Michel.

M. DC. XLIX.



EXTRAICT DES Registres de Parlement.

LA Cour, toutes les Chambres assemblées, deliberant sur les affaires presentes pour éuiter aux desordres qui se pourroient commettre au payement des rentes de l'Hostel de cette Ville de Paris, & attendu la necessité presente; A ordonné & ordonne aux Payeurs desdites rentes payer les arrerages d'icelles deubs, escheus, & a eschoir aux rentiers qui sont presents en cette Ville, à l'exclusion des ab-

ſens hors cette Ville, fait defen-
ces auſdits Receueurs d'en vſer
autrement & de contreuenir au
preſent Arreſt, ſans neantmoins
tirer à conſequence pour l'adue-
nir. Fait en Parlement le vingt-
cinquieſme Ianuier 1649.

Signé, GVIET.